



Dans ce numéro :

- Vers une fusion de la Coopérative et de la Cuma
- CFL et la recherche
- L'éco-certification (PEFC)
- La « Loi d'Orientation Forestière » et les P.S.G.
- Forêts à vendre
- La Coopérative en 2001
- La Cuma en 2001
- Fiches de liaison
- Mouvements de personnel
- Convocation aux Assemblées Générale
- Pouvoir
- Bulletin réponse

CFL ET LA RECHERCHE

Depuis longtemps votre coopérative collabore avec les différents instituts de recherche et de développement forestier. Quelques exemples parmi d'autres.

1. CFL va dégager dans les semaines qui viennent un essai de plantation réalisé par l'Association Forêt Cellulose (AFOCEL) dans le pays de Tulle en 1995 afin de réaliser les mesures de suivi. Il s'agit d'étudier le comportement génétique de différentes origines de Douglas dont certaines provenant de clones issus de bouture.
2. L'Institut pour le Développement Forestier (IDF) a mis en place en collaboration avec CFL l'an dernier des placettes de mesures dans des Epicéas de Sitka plantés après broyage dans les Combrailles.
3. Le CEMAGREF des Barres souhaite tester la descendance du verger à graines de La Luzette en plantant 3 à 4 hectares de Douglas en godets sur le Plateau de Milleval. CFL est sur le point de présenter plusieurs chantiers susceptibles d'accueillir cet essai.
4. Le Marshall Suxon, produit phare de la lutte contre l'hyllobe, continue à faire l'objet d'une évaluation permanente. Prochainement un bilan va être effectué sur l'application du produit conditionné en sachets plastique biodégradables, testé l'an dernier à côté d'Ussel.

C'est pour vous offrir un service toujours meilleur

VERS UNE FUSION DE LA COOPÉRATIVE ET DE LA CUMA

C'est une décision inhabituelle qui doit être prise par l'Assemblée Générale de cette année. En effet, presque 6 ans après la création de la Cuma Forestière du Limousin, il vous est proposé de réunir les 2 coopératives sous la seule entité juridique de la Coopérative Forestière du Limousin. Bien éloigné d'un retour en arrière, il s'agit bien plutôt d'une décision pragmatique qui est guidée par trois raisons principales :

- alléger les coûts de gestion,
- faciliter la mobilité interne des techniciens,
- améliorer la lisibilité vis-à-vis de l'extérieur.

Bien entendu, cela ne modifiera en rien la qualité des services qui vous sont proposés ; la Coopérative continuera à assurer ses trois missions essentielles, que sont l'exploitation et la commercialisation des bois, la fourniture de produits et matériels forestiers, et la prestation de service (gestion, reboisement, sylviculture). La même équipe reste à vos côtés pour réussir vos projets ; vous pouvez lui faire confiance, car même si les structures se regroupent, les mêmes hommes et femmes continuent le travail !

Elie de COSNAC

PROGRAMME DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA COOPÉRATIVE ET DE LA CUMA FORESTIÈRE DU LIMOUSIN

lundi 25 mars 2002

Foyer Rural - Place du Champ de foire - 19170 BUGEAT

- 9 h 30 : Assemblée Générale Ordinaire de la Cuma Forestière du Limousin
- 10 h 15 : Assemblée Générale Extraordinaire de la Cuma Forestière
- 10 h 45 : Assemblée Générale Ordinaire de la Coopérative Forestière du Limousin
- 11 h 45 : Assemblée Générale Extraordinaire de la Coopérative Forestière du Limousin
- 12 h 30 : Buffet campagnard pris sur place (participation 18 € par personne)
- 14 h 00 : Visite de la forêt de Chaleix à BUGEAT : formation des bûcherons salariés à la sylviculture, peuplements mélangés. Reconstitution après tempête.
- 15 h 30 : Visite de l'aire de stockage et de conservation des bois par voie humide de BUGEAT - VIAM.

OÙ EN EST-ON DE L'ECO-CERTIFICATION (PEFC) ?

En Limousin, après avoir établi la liste des indicateurs des lieux, l'heure est à l'examen de la politique qualité. Dans le même temps, la mise au point de la chaîne de contrôle est bien avancée et l'objectif annoncé est une certification pour fin mars.

Le Groupe Coopération Française (GCF) ayant défini sa politique qualité depuis le printemps dernier, a réalisé quant à lui la synthèse des états des lieux et entrepris la consultation des parties intéressées, sans avancer pour l'instant de date de certification.

En relation avec cette dernière démarche, votre coopérative a revu l'ensemble de ses procédures ISO 9002 pour les adapter aux exigences de la norme environnementale ISO 14000. Ceci a été réalisé après trois groupes de travail internes et a donné lieu à la mise en place d'une nouvelle fiche de suivi des chantiers pour la prise en compte des éléments environnementaux.

Cette démarche volontaire et plus formelle visant à

respecter l'ensemble des aspects environnementaux (outre les exigences légales qui existaient déjà), induit inévitablement des conséquences administratives et techniques. Les unes et les autres seront traitées dans les semaines à venir, entre autre par de la formation adaptée qui sera proposée au personnel technique.

Bernard PALLUET
bernard.palluet@coforlim.com

COOPERATIVE FORESTIERE DU LIMOUSIN
ZA du Theil - BP 85 - 19203 USSEL CEDEX
Tél. 05.55.46.35.00 - Fax 05.55.46.35.01

CUMA FORESTIERE DU LIMOUSIN
ZA du Theil - BP 85 - 19203 USSEL CEDEX
Tél. 05.55.46.35.09 - Fax. 05.55.46.35.01

E-mail : cfl@coforlim.com Site : www.coforlim.com

CONSEQUENCES DE LA « LOI D'ORIENTATION FORESTIERE » SUR LES P.S.G.

La notion de « gestion durable » introduite dans la loi a dû être prise en compte dans les Plans Simples de Gestion (PSG), dès la fin de l'année 2001, à la demande des Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) chargés de l'agrément. Ainsi, des chapitres spéciaux doivent-ils être consacrés :

- à l'analyse du bilan du PSG expiré dans le but de formaliser brièvement l'expérience passée et d'en informer les gestionnaires successifs ;
 - à la définition des objectifs économiques (ce qui existait précédemment) ;
 - à l'expression des objectifs environnementaux en fonction de la présence d'aspects particuliers (zone ou espèce remarquable etc...) dans l'optique du respect des milieux et de la biodiversité ;
 - à la prise en compte des objectifs sociaux dans le cas de forêts fréquentées pour des raisons particulières (péri-urbaine ou autre) afin de répondre aux besoins de « nature » de la collectivité.
- à la prise en compte de la faune (notamment du gibier faisant l'objet d'un plan de chasse) dans le but d'en définir une stratégie de gestion permettant d'assurer la pérennité du milieu forestier.

Bernard PALLUET
bernard.palluet@coforlim.com

FORÊTS À VENDRE

Millevaches (19) - Propriété de 71 ha . Un massif de près de 30 ha (à l'intérieur d'une ZNIEFF) et 10 parcelles de 0.2 à 6 ha.

- ⌘ 3 ha de Douglas de 12 ans
- ⌘ 25 ha de Douglas de 4 ans
- ⌘ 3 ha de Mélèze de 4 ans
- ⌘ 2.5 ha de lande humide, non boisable
- ⌘ 9 ha de lande boisable
- ⌘ 3.5 ha d'Epicéa de 30 ans endommagés
- ⌘ 7 ha de taillis enrichi
- ⌘ 18 ha de peuplements mixtes naturels
- ⌘ 4 ha de héraie relique
- ⌘ 14 ha de mélange feuillus résineux

Réf. : FV021901

Davignac (19) - environ 80 ha répartis de la manière suivante :

- ⌘ 17 ha de tourbière (non boisable) 20 %
- ⌘ 15 ha de replantation 2001 post-chablis 20 %
(2 ha Mélèze d'Europe et 13 ha Douglas)
- ⌘ 5 ha de Douglas de 35 ans 5 %
- ⌘ 43 ha d'Epicéa (Pins par endroits) de 35 ans 55 %

Réf : FV021902

Si une annonce vous intéresse, contactez la Coopérative Forestière du Limousin en précisant la référence de l'annonce. En aucun cas, la Coopérative n'intervient sous quelque forme que ce soit dans la transaction. Tout au plus, elle pourra, à la demande des parties, estimer la propriété.

LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU LIMOUSIN EN 2001

	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires en milliers d'Euros	5 025	5 871	9 569	11 456
Résultat d'exploitation en %	1,9 %	2,8 %	1,6 %	1,6 %
Bois mis sous eau en m ³	0	0	5 567	15 514
Ventes de bois en m ³	133 940	148 984	194 425	254 836

Remarques : L'exercice de la Coopérative débute le 1er octobre et se termine le 30 septembre. Pour l'exercice 2000, l'activité en bois sur pied a duré du 1er octobre au 31 décembre 1999, l'activité chablis n'a porté que sur 9 mois. En revanche en 2001, la totalité de l'exercice a porté sur des bois cassés ou renversés par la tempête.

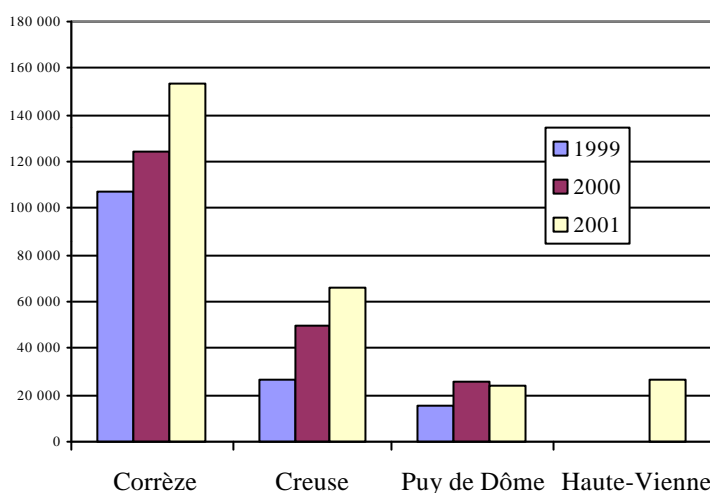
1 - Activité de la commercialisation des bois :

➤ *Origine des bois vendus ou mis sous arrosage humide sur les exercices 1999 à 2001 :*

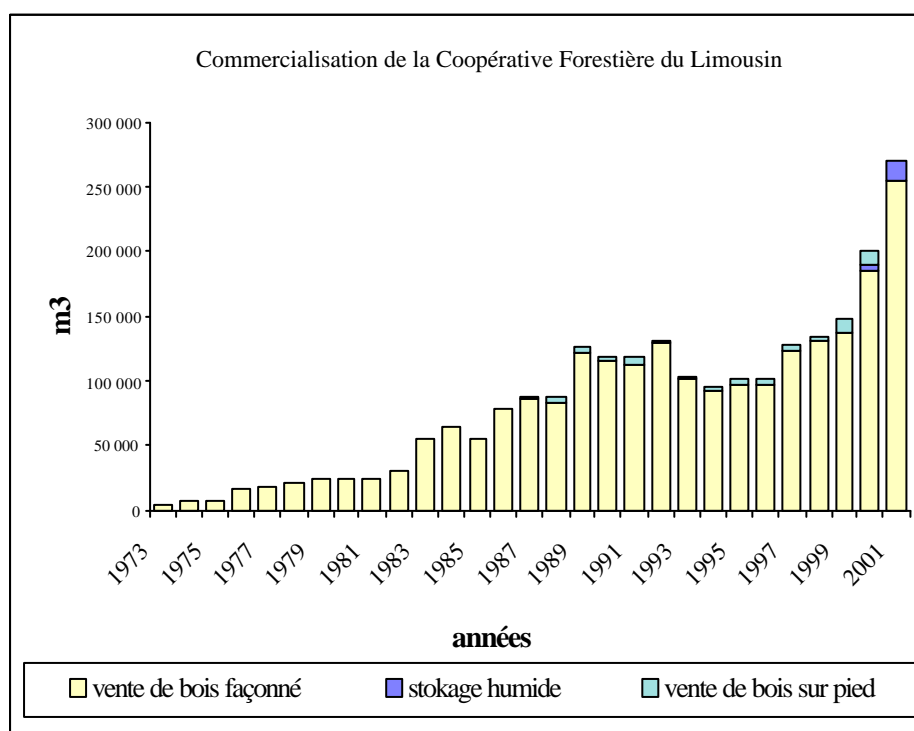
L'activité sur la Haute-Vienne quasiment inexistante en 2000 s'est fortement développée en 2001 sur les chablis principalement en Douglas et en Châtaigniers .

Eric PAILLOT, assisté de Eric DULUC et de Patrick REYNES, a été chargé du Nord de la Haute-Vienne (Mont de Blond et Ambazac, région d'Eymoutiers), tandis que Stéphane PATOU, assisté de David PLENECASSAGNE, s'occupe du Sud de la Haute-Vienne (Pays Arédien et Feuillardier).

Origine des bois vendus ou mis sous arrosage humide de 1999 à 2001



Commercialisation de la Coopérative Forestière du Limousin



➤ *Destination des bois vendus en 2001 :*

Les bois sont partis chez plus de 120 clients scieurs, papetiers et du panneau, principalement Limousin-Auvergne, régions limitrophes et Normandie, Rhône Alpes, Pyrénées, Belgique, Espagne et Portugal. Les marchés locaux, complètement saturés, se sont progressivement fermés. Une partie du bois exploité a été stockée à la place de dépôt de l'Empereur CD BC.

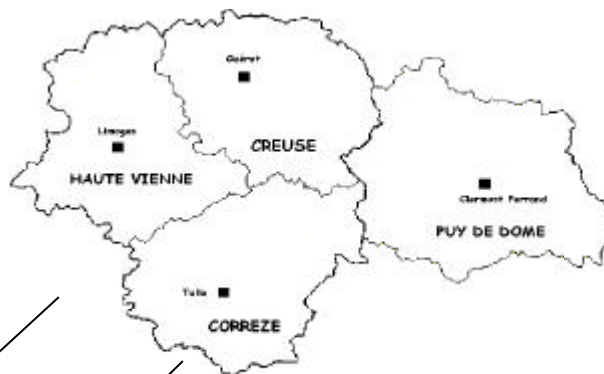


Grâce à Alain PREVOSTO et Mikel ANTON AKIZU, la CFL a développé un marché très important et diversifié en résineux sur l'Espagne (principalement Pays Basque). Nous travaillons pour conserver une partie de ces marchés sur du bois frais en dépit de la disparition des aides aux transports depuis le 1^{er} janvier 2002.

2001

Nombre de clients : 29

Par route :
16 600 tonnes



Par SNCF :
39 555 tonnes

(Gares de Hendaye, Bayonne,
Laluque, Marignac St Bât)

Total envoyé : 56 155 tonnes

(En 1999 = 2 500 tonnes)

2 - Emprunts Chablis :

Afin de faire face à l'activité chablis, la Coopérative avait emprunté 2 134 286 €uros pour la sortie des bois. Au cours de l'exercice, 974 306 €uros ont été remboursés. Pour le stockage des bois sous eau, 381 122 €uros ont été empruntés durant l'exercice 2001, 1 849 077 €uros ont été destinés au financement du stockage humide d'USSEL et de BUGÉAT.

Tous ces emprunts sont des emprunts bonifiés à 1,5 % par l'État ; le Conseil Général de la Corrèze a bonifié les prêts « sortie de bois » de 0,5 % supplémentaire.

3 - Aides au transport :

La Coopérative a utilisé toutes les formules d'aides au transport relevant de l'État ou du Conseil Général de la Corrèze. Sans ces aides, la majorité des bois exploités n'aurait pu être vendue. Malheureusement, ces aides se sont terminées le 31 décembre 2001. Cela rend très difficile l'exploitation de certains chablis (Pin, Épicéa...). En Douglas, nous avons trouvé des solutions, sur l'Espagne, permettant de continuer l'exploitation.

4 - Places de dépôt arrosées d'USSEL et de BUGÉAT-VIAM :

La Coopérative s'est largement investie dans la réalisation de ces zones de stockage humide. L'aide de l'État, du Conseil Général de la Corrèze, du Conseil Régional et du SYMA 89 a été déterminante.

5 - Synthèse de l'activité :

L'exercice 2001 est caractérisé par une forte activité de récupération des chablis. L'activité commerciale a été encore plus intense qu'en 2000 et a permis d'expédier un plus fort volume. La Coopérative a cherché, à réduire son niveau de risque tout au cours de l'année en réduisant au maximum le stock bord de route.

Lionel SAY

lionel.say@coforlim.com

LE PERSONNEL

⇒ Naissances :

Nous souhaitons la bienvenue à :

- * **Olivia**, 3^{ème} enfant de Joaquim RIBEIRO (bûcheron), née le 7 avril 2001,
- * **Liam**, 2^{ème} enfant de Philippe DERIEUX (débardeur) né le 7 janvier 2002,
- * **Eloïse**, 1^{er} enfant de Stéphane PATOU (chef de secteur, Base Corrèze - Sud Haute-Vienne), née le 13 janvier 2002.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

⇒ Congé maternité :

Marilyne JUILLARD (secrétaire) attend un heureux événement. Elle reviendra à la Coopérative le 10 juin 2002.

LA CUMA FORESTIÈRE DU LIMOUSIN EN 2001

	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires en milliers d'€uros	403	578	627	841
Résultat d'exploitation en %	- 0,4 %	5,9 %	3,8 %	1,5 %
Reboisement en ha	145	111	58	163
Sylviculture en ha	456	578	371	762

1 - Reconstitution des forêts sinistrées :

La sylviculture et la gestion ont été marquées par une forte augmentation des dossiers de reboisement et des travaux proprement dits, due à l'action volontariste de la Cuma en dépit d'un contexte administratif très difficile.

Quatorze essences ont été plantées cette année : Douglas, Mélèze d'Europe, Hêtre, Chêne Rouge, Sapin pectiné, Mélèze Hybride, Sitka, Abies Grandis, Mélèze du Japon, Sapin Noble, Érable Sycomore, Chêne Sessile, Pin Laricio, Frêne.

En sylviculture, la Cuma a réalisé des travaux de bull (32 ha), travail du sol (32 ha), gyro (13 ha), fossé (200 ml), piste (4.040 ml), place de dépôt (1.700 m²), dégagement manuel (90 ha), dépressage élagage à 2 m (56 ha), élagage à 6 m (34 ha), mise en place de protection contre le gibier sur

des feuillus (11 ha) et traitement phytosanitaire (103 ha).

Les objectifs pour 2002 sont une poursuite du développement de l'activité de plantation et sylviculture afin d'accélérer la reconstitution des peuplements. Des moyens nouveaux en personnel ont été affectés aux tâches de conception, montages de dossiers de reboisement, réalisation et maîtrise d'œuvre des travaux.

2 - Système d'information géographique :

Un autre axe de développement concerne la gestion forestière de haut niveau, deux Géo-Positionnement (GPS) et un Système d'Information Géographique (SIG) ont été acquis en janvier 2002 pour généraliser la cartographie, informatiser et faciliter la liaison future avec PROCOFOR.

Etienne ROGER

FICHES DE LIAISON

Malgré l'exploitation des bois chablis, l'analyse des fiches de liaison sur les cinq dernières années indique à 80 % que vous étiez toujours satisfait du travail réalisé chez vous.

En 2001, le nombre de remarques sur le manque d'information et de communication a augmenté. Avec l'augmentation d'activité due à l'exploitation des bois chablis, nous n'avons pas pris assez de temps pour :

- vous informer du travail qui se réalisait chez vous,
- vous indiquer quels types de bois seraient commercialisés et leurs destinations.

Afin d'améliorer cette communication, nous avons mis en place depuis le 1^{er} juillet 2001, une réponse systématique à vos fiches de liaison et certaines, plus personnalisées pour les mécontents.

Enfin, il y a eu une forte augmentation des envois de fiches de liaison en 2001. Nous avons pu constater que 76 % d'entre elles nous montrent que vous avez été satisfait du travail réalisé par votre Coopérative.

Chantal PREVOSTO
chantal.prevosto@coforlim.com

Analyse des fiches de liaison

